Chapitre IV ENSEIGNEMENT - FORMATION

AVANT-PROPOS

Afin de dégager des moyens tant pour l'enseignement que dans d'autres domaines, la Fédération Wallonie-Bruxelles et les attributions des Provinces doivent être intégrées dans la région Wallonne. Dans le débat, un enseignant libéral (il se définit également comme catholique non pratiquant) souhaite qu'un parti comme le nôtre, respectueux des libertés et de la démocratie, devienne précurseur dans un nouveau modèle de société. Il est conscient qu'il s'agit de long terme. Les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants sont conscients que les jeunes sont victimes d'une société où les libertés sont bafouées dans une démocratie qui n'en n'a plus que le nom.

VISION

Abolir les réseaux (rationalité) pour former une seule Académie.

L'école doit être un ascenseur social : l'école c'est le savoir, les compétences viennent automatiquement lors de la prestation d'un métier en ce compris son apprentissage.

Les parents doivent être responsables du suivi de l'enfant.

Le décret inscription avait pour but la mixité sociale, il faut l'abolir car les moyens employés n'ont pas donné satisfaction.

PROPOSITIONS

Ecole du savoir.

Libre choix des méthodes pédagogiques par l'établissement scolaire.

Autonomie des écoles dans le recrutement des enseignants.

Revaloriser le métier d'enseignant afin d'éviter les pénuries et la démotivation.





Fondamental

- Scolarité obligatoire dès 3 ans : éveil, apprentissage lire/écrire/calculer avec des méthodes adaptées.
- Etude d'une langue étrangère le plus tôt possible
- Pour les enfants issus de famille dont le français n'est pas la langue maternelle, apprentissage de la langue (compréhension, parler). Les parents sont appelés à collaborer avec l'enseignant.
- Initiation au sport, à la musique, aux diverses expressions artistiques, ,,
- Devoirs pour une évaluation constante.
- Une fois/mois évaluation en lecture, grammaire, orthographe mais également en arithmétique.

Secondaire

- Evaluer sérieusement l'actuel tronc commun du 1er degré. Le passage automatique en 2ème. L'interdiction de passer en 3ème technique avant d'avoir passé 3 ans dans le 1er degré ne permet pas l'épanouissement de l'élève vu le manque de différenciation.
- Redonner à la mémorisation toute sa place dans l'acquisition des savoirs.
- Etude des langues étrangères (langues germaniques, latines)
- Revaloriser les filières qualifiantes, les filières professionnelles et l'apprentissage en entreprise. Revaloriser l'enseignement technique et professionnel et promouvoir l'enseignement secondaire en alternance dans un maximum de formations.
- Stimuler l'esprit d'entreprise dès l'école secondaire en soutenant des initiatives entrepreneuriales dans les établissements scolaires.
- Améliorer la qualité des filières techniques pour assurer aux élèves de 3ème technique des bases aussi solides qu'en 3ème général.
- Soutenir l'enseignement spécialisé,

Le décret inscription avait pour but la mixité sociale, il faut l'abolir car les moyens employés n'ont pas donné satisfaction.

Discipline

- Respect du règlement intérieur de l'école.
- Collaboration élève/enseignant/parent
- Neutralité de l'enseignement. Pas de couvre-chef pour les élèves jusqu'à la fin du secondaire.
- Les élèves peuvent pratiquer le Ramadan (vie privée) mais ne peuvent être absents (fêtes ,,) de l'établissement scolaire.
- Les cours de sport (natation, gymnastique, ,,) font partie du cursus scolaire

Enseignants

- Permettre des passerelles entre les enseignements primaire et secondaire pour lutter contre la pénurie des professeurs
- Prévenir les dépressions et « burn-out ». Permettre le dégagement d'outils pour lutter contre ce problème sociétal (revalorisation du métier, ,,)

L'objectif d'un enseignement varié et de qualité est de permettre aux enfants de se projeter dans notre monde en mutation.



